

Du franc à l'euro

En 1356, à Poitiers, Jean le Bon est fait prisonnier par les Anglais. La frappe d'une nouvelle pièce, le franc, permettra de financer la rançon du roi. Janvier 2002 : l'euro remplace le franc pour asseoir la construction européenne. «Parce que l'histoire du franc est liée à l'histoire de Poitiers, le Centre de recherche sur l'intégration économique et financière (Crief) a voulu donner une ampleur particulière au passage du franc à la monnaie unique», explique Christian Aubin, professeur à la faculté des sciences économiques de Poitiers. Ainsi, le Crief organise un colloque scientifique à Poitiers (14-16 novembre, soutenu par Com'science), une exposition et un cycle de conférences à l'Espace Mendès France (du 14 novembre au 17 février) «pour, d'une part, donner l'occasion aux spécialistes de confronter le fruit de leurs recherches, d'autre part, contribuer à la diffusion d'un savoir scientifique et culturel sur la monnaie en général et le passage à l'euro en particulier auprès d'un large public». Ces manifestations permettront de mettre en valeur l'originalité de cette nouvelle monnaie dans une approche économique, historique ou psychologique.

«En permettant de tout évaluer et de tout comparer, la monnaie est un lien social primordial pour travailler et vivre ensemble, explique Jacques Léonard, doyen de la faculté des sciences économiques de Poitiers. Ainsi, en instaurant une monnaie unique, l'Union européenne compte sur ces qualités fédératrices pour accélérer l'intégration européenne.» Dans cette optique, la construction européenne s'inscrit dans la continuité des grandes nations telles que l'Allemagne

ou la France qui se sont construites en premier lieu sur une monnaie commune. Mais, alors que ces dernières ont immédiatement instauré un pouvoir commun à la nation, l'Europe s'en démarque en éludant toute unité politique. Or, cette absence de pouvoir politique risque de nuire à la nouvelle monnaie, notamment dans le cadre de son internationalisation. En effet, c'est en conduisant une politique de taux de change qu'un Etat régule les effets de l'offre et de la demande sur sa monnaie à l'échelle mondiale, et ni Ecofin, le conseil des ministres des finances européens, ni la Banque centrale européenne ne sont habilités ou missionnés pour cela. «Il y a un grand vide», constatent les deux économistes. Depuis janvier 1999, l'euro a perdu 30% à 35% de sa valeur. Cette dépréciation est en grande partie due à la croissance remarquable qu'ont connue les Etats-Unis ces dernières années : les investisseurs ont préféré les USA aux dépens de l'Europe, rendant l'offre d'euros

Autre originalité de la monnaie unique : «Alors que les changements de signe monétaire sont presque toujours subis, le passage à l'euro est volontaire», note Jacques Léonard.

Entièrement tributaire de la confiance que les gens placent en son pouvoir d'achat, la monnaie entre donc pleinement dans le champ d'étude des psychologues et des sociologues. Ces derniers s'interrogent également sur la grande inconnue du passage à la monnaie unique. En se basant sur les données recueillies pour le passage des anciens aux nouveaux francs, les spécialistes ne sont guère optimistes quant à la capacité des Français à changer des processus ancrés depuis l'enfance : de fait, il semble établi que les générations actuelles ne passeront à l'euro que pour les petites sommes, le calcul des grosses sommes se fera en francs et seuls les enfants «passeront» vraiment à l'euro.

Anh-Gaëlle Truong

RENCONTRES SCIENCES & CITOYENS

Plus de 400 jeunes Européens de 18 à 25 ans et une centaine de chercheurs de toutes les disciplines sont invités à dialoguer lors des 11^e

Rencontres CNRS Sciences & Citoyens, du 26 au 28 octobre au palais des congrès du Futuroscope. Le comité scientifique, présidé par Edgar Morin, a choisi dix thèmes de discussion : Clonage et bioéthique ; La mondialisation ; Science et cuisine ; Jusqu'où peut aller l'informatique ? ; Science et religion ; Amour ; Le génome, et après ? ; L'eau pour la vie ; Drogue : les passions dangereuses ; Les scientifiques face à la responsabilité. «La science, affirme Edgar Morin, est très branchée, via la technique, sur l'économie, l'industrie et l'Etat mais elle n'est pas directement accessible aux citoyens.» D'où la nécessité de «réconcilier la science et les citoyens».



Christian Aubin



Jacques Léonard

supérieure à la demande. Pourtant, le fait qu'on paye ainsi plus cher pour les importations n'a pas eu d'impact sur l'économie européenne. «Ce phénomène s'explique par le fait que l'Union réalise les 4/5^e de ses échanges à l'intérieur de la zone euro. Une telle cohabitation d'une dépréciation et d'une inflation structurelle stable aurait été impossible à l'échelle d'un pays.» D'une certaine manière, la nature des échanges pallie ainsi le manque d'unité politique.

Michel Popoff, conservateur en chef au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, donnera une conférence sur l'histoire du franc (1360-2001) à l'Espace Mendès France, le 5 décembre à 20h30.

Naissance du franc après la bataille de Poitiers

Elisabeth Carpentier, auteur des *Batailles de Poitiers* et ancien professeur d'histoire médiévale, rappelle les circonstances de l'apparition du franc pendant la Guerre de Cent ans : « Cette période était rythmée par les incursions anglaises dans le royaume. Pris par surprise, les rois de France eurent rarement le temps de réagir. C'est au cours d'un des rares affrontements entre les camps ennemis que Jean le Bon est fait prisonnier par le Prince Noir à Nouaillé-Maupertuis en 1356. La création du franc découle de cet événement. » De fait, les Anglais exigent un rançon de 4 millions d'écus d'or. Tractations et négociations dureront quatre ans au terme desquels la somme est abaissée à 3 millions. Libéré en 1360 après versement d'un acompte de 400 000 écus d'or, Jean le Bon doit encore

une somme astronomique aux Anglais. Pour ce faire, il institue un impôt indirect sur les transactions le 5 décembre 1360 par l'ordonnance de Compiègne. « Jusqu'alors les rois vivaient sur les revenus de leurs domaines. Cette ordonnance instaure le premier impôt permanent de l'histoire du royaume de France », précise Elisabeth Carpentier. En contrepartie et afin de ménager la bourgeoisie commerçante qui prenait une importance croissante aux États Généraux, Jean le Bon propose de rétablir la « bonne »

monnaie, c'est-à-dire une monnaie forte et stable donc rarissime à une époque où les rois se révélaient incapables de stabiliser les cours. Il crée alors le franc, une très belle pièce de 3,88 g d'or fin, et promet sa stabilité. « Cette monnaie circulera une vingtaine d'années, en conservant sa valeur ce qui est tout à fait louable pour cette époque. Cependant, c'est plus pour sa valeur symbolique qu'on retiendra ce premier franc dans l'histoire des monnaies. » Ce n'est qu'au ^{xv}^e siècle qu'Henri III frappe un franc d'argent qui durera une cinquantaine d'années. En 1795, la Convention instaure le franc comme monnaie de compte et monnaie d'usage des Français. **A-G T**



Léger-Marie Deschamps un philosophe entre Lumières et oubli

Etrange personnage que ce philosophe et moine bénédictin que le siècle des Lumières aura injustement maintenu dans l'ombre. Sous la direction d'Eric Puisais, cet ouvrage collectif (avec notamment Jacques D'Hondt) constitue les actes du colloque, organisé par la Société chauvinoise de philosophie, consacré à Léger-Marie Deschamps (1716-1774). Ce volume nous offre une vision éclairante sur un philosophe – non moins éclairé – qui considérait son temps comme un siècle de « demi-lumière ». La lecture de ce livre nous laisse apparaître Deschamps comme l'exception qui infirme toute règle. Sa pensée, bien que proche des matérialistes, semble en effet échapper aux grands courants philosophiques de son temps. Une pensée n'appartenant manifestement à aucune école et qui n'en produira d'ailleurs aucune. Paradoxe temporel d'une œuvre qui prédit le passé et se souvient du futur : « En effet, nous

avons d'une part avec Deschamps un précurseur de Hegel que l'on découvre cinquante ans après la mort de celui qu'il précède, et d'autre part avec Spinoza une répétition qui anticiperait de cent cinquante ans la philosophie qu'elle répète », écrit Eric Puisais. La métaphysique deschampsienne abolit les apories et dissout les oppositions. Du Tout ou Rien au Rien du Tout, les contradictions n'ont plus lieu d'être : « Il n'a jamais, vraisemblablement, été écrit, ni dit, ni pensé, jusqu'à moi, que *Tout* et *Rien* fût la même chose. On a toujours cru absurdement que le *Rien* était la négation de toute existence ; on a toujours été de la plus profonde ignorance de l'existence négative. »

Là où certains de ses contemporains ne voyaient dans ses écrits qu'un ramassis d'élucubrations et d'« idées abstraites », Diderot écrira cette phrase : « Un moine appelé Dom Deschamps m'a fait lire un des ouvrages les plus violents et les

plus originaux que je connaisse. » Les spéculations métaphysiques de Deschamps s'ouvrent sur une utopie de la condition humaine et postulent un *état de mœurs* où les hommes, débarrassés de l'*état de lois*, « vivraient sans se soucier de compter les jours et les années ; ce qui les mettrait dans le cas d'ignorer l'époque de leur naissance, et de moins prévoir le dernier moment, où, sans infirmité, ils passeraient de la vie à la mort, comme on passe de la veille au sommeil ». Rarement mentionné dans l'histoire de la philosophie, les auteurs de cet ouvrage lui restituent enfin la place qui lui est dévolue.

Boris Lutanie

Ed. L'Harmattan, collection « Ouverture philosophique ».

Le « franc à cheval », monnaie d'or créée par Jean le Bon. Le roi est représenté à cheval au galop, coiffé d'un heaume surmonté d'un lys. L'inscription circulaire dit : Johannes Dei Gratia Francorum Rex. Coll. musées de Poitiers, photo Christian Vignaud.

NOUVELLES PISTES POUR LE CIRQUE

Dans le cadre de l'année des arts du cirque, l'Université de Poitiers, le Centre d'études sur la coopération juridique (Cecoji) et le Centre socioculturel de la Blaiserie proposent de « Nouvelles pistes », c'est-à-dire le premier colloque consacré aux aspects juridiques du cirque et autres arts itinérants, et une semaine du cirque à Poitiers, du 12 au 17 novembre. Le Cecoji réunit une soixantaine d'intervenants du 15 au 17 novembre pour tenter de dresser un état des lieux d'un art riche d'enjeux socio-économiques, culturels et juridiques : du droit de l'entreprise à la responsabilité en passant par les droits de la personne humaine, la propriété littéraire et artistique, le droit international privé, la protection des animaux de cirque...

Côté piste, dix spectacles sont programmés à la Blaiserie, au Théâtre de Poitiers, à la Maison des étudiants, un film au Dietrich (*Circus Baobab*), une exposition sur les Fratellini et une conférence sur l'histoire du cirque à la Maison des étudiants. Contact : Sylvie Laurens-Aubry, 05 49 49 40 60 www.cecoji.com Centre de la Blaiserie : 05 49 58 05 52